

Date : 24/10/12

L'IREF récompense les lauréats de son 25e concours « Meilleurs franchisés & partenaires de France »

L'IREF, la fédération des réseaux européens de partenariat et de franchise, a récompensé le 22 octobre les lauréats de son 25e concours « Meilleurs franchisés & partenaires de France », en présence de Nicole Bricq, ministre du commerce extérieur.

Le Prix Jean-Paul Clément, la plus haute distinction attribuée par l'IREF, récompense François Doubin, ancien ministre du commerce et de l'artisanat. L'homme politique est à l'origine de la loi Doubin, qui a constitué une avancée réglementaire de taille pour les réseaux de distribution, notamment en matière d'information précontractuelle des candidats.

Le Trophée d'Or est attribué à Marc et Cathie El Horich, franchisés du réseau d'agences immobilières Era Immobilier à Boulogne-sur-Mer (62). L'Argent est décerné ex-aequo à Frédéric et Isabelle Allaire, franchisés à Luynes (37) du réseau d'aménagement de jardin Daniel Moquet, ainsi qu'à l'hôtelier lyonnais Philippe Imberton, du réseau Golden Tulip, enseigne du groupe Louvre Hotels.

Le Trophée International de la franchise et du partenariat est attribué au distributeur de café Espressamente Illy, qui se distingue par son dynamisme à l'international.

Les deux Lauréats de la décennie sont Nadine Chirat, gérante d'un centre d'amincissement Théraform à Saint-Germain-en-Laye (78), ainsi qu'Edouard Lalle et Sylvain Lebeau, franchisés du réseau d'agences d'intérim Temporis à Annecy (74).

Le Grand prix du marketing multicanal va à Marie-Annick Choloux, franchisée du réseau spécialiste de la vente de linge de maison Carré Blanc à Angers (49).

Lire l'article de la rédaction Stratégie marketing : le crosscanal dicte ses règles aux distributeurs

Évaluation du site

Cette section du site Internet du journal Les Échos s'adresse aux dirigeants de petites et moyennes entreprises. Il leur propose l'actualité des affaires (entreprises, finances, ressources humaines...) une newsletter, des modèles de documents...

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 36

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Le Grand prix du partenariat est décerné à Jean-Marc Donce, franchisé Monceau Fleurs à Saint-Cloud (92).

Lire ou relire le reportage de la rédaction : 24h avec Jean-Marc Donce, franchisé à la tête de 4 magasins de fleurs

Philippe Lucas, responsable France du marketing local & digital de l'enseigne de restauration rapide Quick, reçoit le Grand prix du trade marketing.

Le Grand prix spécial du jury est décerné à Jean-Claude Puerto, président du réseau de location automobile Ucar.

Six lauréats sont récompensés dans la catégorie Espoirs de la franchise et du partenariat : **TonAvenir** .net, Crêperie Tante Jeanne, Vakom, Creabag, Cook & Go et Baleo.

Vingt-et-un partenaires et franchisés sont récompensés dans la catégorie Meilleurs franchisés et partenaires de France, pour leur succès au sein des réseaux Unicentre, Autocrea, Espace Loisirs Unicis, Serge Comtesse, Fidelio, Theraform, Self'Coiff, Unicis Rencontres, Horn, Domidom, Age d'Or Services, Bistrot du Boucher, Carré Blanc, Le Faillitaire, Cuisines Références et Le Jardin des Fleurs.

Les enseignes Serge Comtesse, Elyse Avenue, Le Jardin des Fleurs, Cuisine Plus, Campanile, Dal'Alu, Bistrot du Boucher, Ixina et Le Faillitaire reçoivent également le prix Meilleurs franchisés et partenaires de France, avec mention.

Créée en 1981, l'IREF regroupe toutes les formes de réseaux du commerce organisé indépendant : franchise, partenariat, concession, licence de marque, commission-affiliation, coopérative, et groupement d'indépendants. L'IREF valorise les réseaux du commerce organisé indépendant et est reconnue pour ses concours, ses échanges d'expérience, la qualité de ses formations, et ses ateliers regroupant des experts autour de différents thèmes comme le recrutement de franchisés et partenaires, ou encore la recherche de locaux et d'emplacements.